

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 99 (1963)
Heft: 33

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

396

M O N T R E U X 27 S E P T E M B R E 1 9 6 3 X C I X e A N N É E N o 3 3

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 62 47 62 Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.- ; ETRANGER FR. 24.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Harmonie automnale



Photo Daniel Ruchet

COMITÉ CENTRAL COMITÉ CENTRAL

Le comité central SPR s'est réuni le samedi 21 septembre, à Lausanne, au siège de la SPV sous la présidence d'A. Veillon.

Séance de rentrée, sans doute, mais surtout séance de mise au point et d'information. Des problèmes nombreux, importants, complexes sont à l'étude. Pour les résoudre, il ne suffit pas de trois coups de cuiller à pot : il faut les étudier longuement, faire appel aux compétences, consulter les commissions. « Le travail se poursuit », « l'étude est en bonne voie », sont des formules qui reviennent souvent.

Parmi les objets à l'ordre du jour, relevons l'Exposition nationale où le groupe Education pense être prêt pour le printemps 1964 : la construction du pavillon est achevée, on en est à l'aménagement intérieur. Il y a des séries de diapositives à préparer, des brochures seront éditées ; l'« Educateur » prévoit plusieurs numéros spéciaux qui seront distribués à l'Exposition.

Quant à l'enquête : *La Suisse de demain présente la Suisse d'aujourd'hui*, son départ a été laborieux. Espérons qu'elle continuera mieux.

La *Semaine pédagogique de 1964* doit se tenir en Suisse romande, mais il y a encore bien des problèmes à résoudre à son sujet. La date la plus favorable semble être du 20 au 25 juillet, mais le lieu et les thèmes de

discussion ne sont pas encore fixés.

Le comité SPR est à peine installé qu'il faut déjà songer au *Congrès de 1966* : prise de contact prochaine avec la SPV qui en sera l'organisatrice, consultation des sections pour que le thème d'étude puisse être présenté à l'Assemblée des délégués de 1964.

Les nouvelles de la *trésorerie* sont satisfaisantes ; les comptes paraîtront prochainement dans le Bulletin.

La *commission CASIC-CIPER* continue son travail ; elle établit un tableau comparatif de l'âge d'acquisition des notions, telles qu'elles figurent au programme de chaque canton romand.

La *caisse de secours SPR* a fait un geste en faveur d'un collègue vaudois durement frappé par la maladie.

Des délégations ont représenté la SPR à des manifestations nombreuses, en Suisse et à l'étranger : congrès du Syndicat national de France, à Paris, de la FIAI, à Edimbourg, Journées pédagogiques internationales à Trogen, centenaire de la Croix-Rouge, assemblée du Schweizerischer Lehrerverein, à Berne, etc.

La SPR est, pour une année, membre du Bureau exécutif de la FIAI ; c'est A. Veillon qui la représentera.

Enfin, l'assemblée des délégués SPR, prévue pour le 9 novembre, est renvoyée au 23 novembre, à Yverdon.

G. W.

VAUD VAUD

Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : Robert Schmutz, Cressire 22, La Tour-de-Peilz

Crêt-Bérard 1963

Cours de perfectionnement SPV

PROGRAMME

Il a paru à la page 539 de l'« Educateur » du 20 septembre ; nous vous invitons donc à vous y référer.

MONITRICES ET MONITEURS

- Dessin artistique* : sous l'experte direction de Mmes Marie Guex et Micheline Félix et de M. Maurice Félix, tous trois maîtres de dessin à Lausanne ; les participants décoreront, illustreront, découperont, colleront, etc.
- Dessin technique et géométrique* : des contacts fructueux avec la direction de l'école complémentaire professionnelle, nous ont permis de nous assurer la collaboration de M. Gérard Caillet, professeur en cette école.
- Méthode Cuisenaire* : nous remercions vivement le Département genevois de l'instruction publique qui nous délègue Mme Evelyne Excoffier, monitrice lors des cours normaux suisses.

MATÉRIEL

Chaque participant recevra une circulaire détaillée.

HORAIRE

Lundi 21 octobre

- 9 h Ouverture et organisation des cours
- 9 h 30 — 12 h Cours
- 12 h 15 Dîner
- 14 h — 16 h Cours
- 16 h 15 Thé

- 17 h Sortie
- Souper retardé — soirée libre.

Mardi 22 octobre

- 7 h 20 Déjeuner
- 8 h — 12 h Cours
- 12 h 15 Dîner
- 14 h — 16 h Cours
- 16 h 15 Thé
- 17 h Conférence
- 19 h Souper
- 20 h 30 Soirée musicale offerte par notre Département.

Mercredi 23 octobre

- 7 h 20 Déjeuner
- 8 h — 12 h Cours
- 12 h 15 Dîner
- 14 h Programme de clôture des cours.

INSCRIPTIONS

Au moyen du bulletin ci-dessous à retourner avant le 8 octobre au responsable.

Vous pouvez vous inscrire :

- comme *internes* (cours, logement, pension), prix : Fr. 45.— pour les membres de la SPV (Fr. 60.— pour les non-membres) ;
- comme *externes* (cours et trois diners), prix : Fr. 25.— pour les membres de la SPV (Fr. 35.— pour les non-membres) ;
- comme *partiels* (complétez le bulletin d'inscription).

Le Comité central.

A détacher

Bulletin d'inscription

à remplir et à retourner à
J.-F. Ruffetta, Praz-Sort 4,
Bussigny/Lausanne.

Délai d'inscription : 8 octobre.

Je m'inscris :
(Souligner ce qui convient)

comme interne

comme externe

comme « partiel »

Je m'inscris pour les repas suivants (à remplir par les
« partiels » seulement)

déjeuner _____

dîner _____

souper _____

1^{er} jour 2^e jour 3^e jour

(Tracez des croix pour ce qui est désiré)

Je suivrai le cours :

a) dessin artistique

b) dessin technique

c) calcul « méthode Cuisenaire »

Je paierai le montant de ma participation au début du
cours :

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse complète : _____

N° de tél. : _____

Signature : _____

Famille — Ecole

Désireux d'attirer l'attention du corps enseignant sur la nécessité des relations Famille-Ecole, le CC a prié quelques collègues à qui ces problèmes sont familiers de donner leur point de vue. Nous les remercions de la bonne grâce qu'ils ont mise à répondre et invitons également ceux d'entre vous qui ont fait des expériences dans ce domaine à prendre la plume pour animer un débat dans ces colonnes.

Aujourd'hui, Daniel Vuille nous dit ce que sont les
« Ecole des parents ».

Au moment où va débiter l'activité d'hiver des « Ecoles des parents », il me semble utile d'éveiller l'attention et l'intérêt de mes collègues envers ce mouvement.

Ces écoles, qu'animent des personnes ayant passé par le sérieux apprentissage du métier de parents, n'ont vraiment rien à voir avec ce qui fait l'objet de notre activité professionnelle. Elles ne cherchent nullement à influencer l'école publique. S'y rencontrent tous ceux qui éprouvent le besoin de mieux remplir leur fonction de père ou de mère de famille en confrontant leurs expériences avec celles d'autrui. Des spécialistes, médecins, psychologues, collaborent de la manière la plus constructive avec les « Ecoles des parents ».

Pourquoi n'aurions-nous pas, nous aussi, éducateurs de métier, occasionnellement ou de façon plus suivie, des contacts avec cette institution ?

Ceux des nôtres qui s'en sont approchés en ont retiré le plus grand profit, tant sur le plan familial que professionnel.

D. Vuille

Association vaudoise des maîtres de gymnastique Assemblée générale bisannuelle

Le samedi 5 octobre 1963, à La Tour de Peilz, aura lieu la journée bisannuelle de l'Association vaudoise des maîtres de gymnastique (AVMG) selon le programme suivant :

8 h 30 Rassemblement à la salle de gymnastique

Programme beau temps

9 h 10 Mont-Pélerin, station supérieure du funiculaire. Course d'orientation, jeux de plein air, travail à la boussole.

Programme mauvais temps

9 h Gymnastique en musique

10 h Présentation théorique de la course d'orientation

10 h 30 Handball

12 h 30 Repas en commun au café du Centre, Grand-Rue 34 (prix Fr. 6.50). Inscription auprès du président M. J.J. Lamercy, Baumettes 6, Prilly, jusqu'au 28 septembre.

14 h 30 Assemblée générale statutaire à l'Aula du collège de la Tour de Peilz.

Chaque collègue désirant participer à cette journée doit présenter personnellement ou collectivement dans les grandes localités une demande de congé à ses autorités scolaires.

Le comité AVMG

Finales des examens physiques de fin de la scolarité

Elles auront lieu demain samedi 28 septembre dès 14 h 15 sur le stade olympique de la Pontaise. En cas de temps incertain, le No 11 renseignera dès 9 heures. Pour tout renseignement, s'adresser à M. Pierre Massonnet, Roseneck 10, Lausanne.

Croix-Rouge Jeunesse — SPV

Notre vestiaire a réouvert ses portes après les vacances d'été. Pour faciliter les enfants de nos classes désireux de venir chercher des vêtements chauds ou des chaussures, nous avons décidé d'ouvrir le vestiaire le premier mercredi après-midi de chaque mois ; le lundi de chaque semaine subsistant pour les adultes. Les collègues habitant hors de Lausanne et désirant des vêtements pour leurs élèves, peuvent nous envoyer une simple carte postale avec quelques mesures de l'enfant. C'est volontiers que nous leur adresserons un colis postal.

Les dons peuvent nous être apportés ces mêmes jours, ainsi que le vendredi après-midi directement au vestiaire : Palud 7 au 2^e ou être envoyés par la poste à l'adresse suivante : CRJ SPV R. Joost, 1, chemin du Platane, Prilly.

Association des maîtres des classes supérieures

Bibliothèque

Le soussigné se permet de rappeler à ceux qui n'auraient pas encore renvoyé leurs collections que notre bibliothèque est circulante et que le préposé — avec la meilleure volonté du monde — ne peut les redistribuer tant que toutes ne sont pas rentrées.

Cours d'allemand

Sous peu, chaque participant recevra directement du caissier une petite note... Nous prendrons soin de n'oublier personne !!! Oserais-je profiter de ce « papier » pour prier tous les participants aux deux cours de

cette année de me faire parvenir par écrit leurs vœux pour les cours de l'an prochain.

Assemblée d'automne

La prochaine assemblée de l'Association aura lieu le 16 ou le 23 novembre. Elle sera exclusivement consacrée à des sujets d'ordre corporatif et professionnel. Il y sera entre autre question de la bibliothèque dont nous envisageons la refonte des statuts et le développement.

Ceux qui auraient des vœux à formuler, des propositions individuelles, des suggestions, concernant l'ordre du jour de cette prochaine assemblée, sont priés d'écrire au président, Pierrafleur 44, Lausanne.

Merci d'avance.

Francis Rastorfer

TRIBUNE LIBRE

An sujet du nouveau livre de calcul au degré moyen.

La nouvelle paraît, dans le No du Bulletin officiel que nous venons de recevoir, que des conférences avaient été prévues afin d'introduire ce manuel, mais qu'elles doivent être reportées au printemps prochain. Il est facile de réaliser que le Département a de gros problèmes urgents à résoudre, mais on peut regretter cependant que cette mesure ait été reportée, car il y aurait eu tant de questions à poser au sujet de ce livre, qui a suscité, dès l'hiver dernier, des échos manquant d'enthousiasme.

Pour moi, je l'ai reçu ce printemps, et me réjouissais, comme devant tout livre nouveau dont on espère un renouvellement et un enrichissement pour notre enseignement. Je l'ouvre : des dessins, des images, des couleurs. Voilà qui présage bien. Mais hélas ! mon désappointement rejoint bientôt le peu d'enthousiasme des collègues cités plus hauts, et se transforme même en inquiétude à mesure que le trimestre avance. (Je parle du programme de 1re année intermédiaire). Pourquoi cela ? Voyons le contenu et la répartition du programme. L'ancien livre n'était pas parfait, certes — aucun livre l'est-il jamais ? — et après une vingtaine d'années d'emploi, il justifiait un rajeunissement. Mais il avait au moins le mérite d'être clair, et de nous permettre de parcourir le programme selon une répartition judicieuse : I. Jusqu'aux vacances d'été (pour la ville) : Une brève répétition des nombres 1-100, utilisée dans le but d'enseigner cette nouveauté : additions, soustractions, multiplications, en colonnes, la division n'étant qu'une préparation orale, par la répétition de livrets avec restes. — Puis, avec matériel, aborder l'étude des nombres 100-1000, avec application à 2, peut-être 3 des opérations.

II. Septembre, octobre : multiplication et division. III. Novembre et décembre : Système métrique : longueurs, capacités, francs et centimes. IV. Janvier : Les poids. V. Février et mars : Récapitulation.

Ce livre contenait une soixantaine de pages, dont une quinzaine sur la première centaine. Tout allait bien, et à condition de ne pas perdre de temps, on pouvait travailler l'important en profondeur.

Or, que voyons-nous dans ce nouveau manuel ? Pour cette 1re année : 885 nos, en 137 pages d'un grand format, pour un programme qui nous octroie, ce qui paraît

normal, environ 200 heures de calcul ; ce qui revient à $\frac{3}{4}$ de page par heure en moyenne ! — Car, s'il y a des pages explicatives, il y a aussi, inévitablement, de longues pages de problèmes. (10-12 par page).

Notre programme a-t-il été augmenté, surchargé ? — Non ! Mais alors que la nouveauté de cette année est l'étude des nombres 100-1000 (puis le système métrique), nous avons presque 60 pages avant d'y arriver ! (60 pages... programme annuel de notre ancien manuel !) — Et voilà le sujet de mon inquiétude qui est sérieuse. Les instituteurs qui pratiquent depuis longtemps dans les 3 premières années primaires auront « sauté » des quantités de nos numéros pour courir à l'utile et l'important. Mais les jeunes, les moins expérimentées, et elles sont nombreuses, auront consciencieusement suivi le guide qu'on leur donne, car, pour elles, l'arithmétique n'est pas une branche où l'on choisit. Le trimestre n'aura pas suffi pour des répétitions d'un programme qui a été contrôlé aux examens. Dès le début de l'hiver, on se rendra compte qu'on est très en retard ; il est matériellement impossible qu'il en soit autrement ; alors, on multipliera les heures de calcul à en dégoûter son monde, ou, ce qui est plus grave, on devra passer en surface sur le système métrique, base de programmes futurs, et sur les problèmes de récapitulation, entraîneurs de raisonnement.

Les enfants se présenteront en février aux examens de collèges insuffisamment prêts, les maîtresses seront rendues responsables d'échecs. Les maîtres prendront au printemps des volées d'élèves qui ne permettront pas de bâtir sur un terrain solide. C'est grave.

En conséquence, j'ose dire qu'il ne faut pas craindre de sabrer dans la 1re partie. A côté de nombreux exercices trop faciles du début, je pense aussi, par exemple, au chapitre : au-delà de 100, jusqu'à 200 (p. 43-57), dont la présence m'étonne. En effet, dans le nouveau plan d'étude, on nous a spécialement demandé de travailler en 2e année le passage de la centaine, qui ne figurait pas autrefois au programme. Tout ce chapitre est donc une surcharge.

Pour ma part, je reporterai le chapitre « Les prix » (p. 91-95) en fin d'année scolaire. Au moment où il apparaît, il me prendrait un temps précieux pour un mince résultat, car il dépasse par trop la compréhension des élèves. Quelques mois plus tard, une petite proportion de la classe y sera peut-être accessible.

En terminant, je dis mon regret qu'un livre aussi important qu'un livre de calcul ne porte pas davantage la marque d'instituteurs qui ont l'expérience de l'enseignement chez les petits ; mon regret qu'un livre qui aura coûté fort cher donne, nous donne (car je sais mon opinion largement partagée), si peu de satisfaction.

P. S. — Certaines pages du début pourraient avan-

tageusement figurer dans un livre pour la 2e année inférieure ; ce livre que nous réclamons depuis longtemps, qui rendrait d'énormes services dans cette 2e année où il faut tout préparer soi-même dans les programmes de français et calcul, et que beaucoup d'entre nous auront attendu toute leur carrière.

M. Gaillard.

GENÈVE GENÈVE

UAEE — Sortie d'automne du jeudi 3 octobre

Chères collègues, réservez votre jeudi 3 octobre pour venir déguster de délicieuses tartes et boire du vin nouveau au café des Tilleuls, à Dardagny. Rendez-vous à 15 heures à la Plaine de Plainpalais, face à l'église du Sacré-Cœur.

Inscrivez-vous chez Mme G. Laederach-Hurni, Grand-Pré, tél. 33 77 99, jusqu'au lundi 30 septembre 1963.

C. G.

Tournoi de basket-ball de l'UIG

Le 4e tournoi organisé par l'UIG-basket se déroulera le dimanche 29 septembre au parc des Eaux-Vives en cas de beau temps (ou dans les salles de gymnastique de Trembley et Geisendorf le matin et dans celle de Geisendorf l'après-midi, en cas de mauvais temps).

Nous avons le plaisir d'enregistrer la participation de dix équipes qui se répartiront en deux groupes de 5. Le matin, les équipes disputeront les matches de classement dans le cadre de leur groupe, l'après-midi étant réservé aux finales. Les premières équipes des deux groupes se rencontreront, les 2es équipes en feront de même et ainsi de suite.

Le challenge offert par l'UIG récompensera l'équipe gagnante du tournoi. Le plat d'étain offert par le Conseil d'Etat sera offert à l'équipe classée seconde et le prix offert par le conseil administratif de la ville de Genève sera remis à l'équipe troisième.

Les heures des rencontres sont fixées comme suit :

- Groupe 1** 0820 Bellegarde - UIG II
0900 Grpt écoles - Tenay
0940 Vevey contre gagnant match de 0820
1020 Perdants des matches de 0820 et 0900
1100 Vevey contre gagnant match de 0900
1135 Gagnants des matches de 0820 et 0900
- Groupe 2** 0820 Bonneville - UIG I
0900 Institut éduc. phys. - St-Rambert
0940 Prof. collège contre gagnant match de 0820
1020 Perdants des matches de 0820 et 0900
1100 Prof. collège contre gagnant match de 0900
1135 Gagnants des matches de 0820 et 0900

- Après-midi :** 1400 finale 9e et 10e place
1440 finale 7e et 8e place
1520 finale 5e et 6e place
1600 finale 3e et 4e place
1640 finale 1re et 2e place

Nous espérons que les supporters seront nombreux autour des terrains du parc des Eaux-Vives le 29 septembre et d'avance nous les en remercions.

J.-Ch. Cornioley H. Stengel.

Fédération européenne des jeunes chorales

Semaine chantante de Genève,
31 octobre - 4 novembre 1963.

Une centaine de participants :

- **Coro Polifonico Prenestino « Giovanni Pierluigi da Palestrina »**
Direction Pio Fernandez
- **Psalette de Genève**
Direction Pierre Pernoud
- **Choristes individuels**

Programme

Ateliers de travail choral : musique ancienne italienne religieuse et profane, chansons françaises, chœurs modernes.

Grand concert spirituel par le Coro Polifonico « Giovanni Pierluigi da Palestrina ».

Visites, détente, excursion, amitié, concert final.

Prix : 80 francs suisses, comprenant logement, nourriture à l'exception des boissons, transport du lieu de travail au lieu d'hébergement.

Les partitions sont à la charge des participants.

Les choristes, non membre de la Psalette, domiciliés à Genève, acquitteront une finance d'inscription de 10 fr. s. Les frais éventuels de pension restant à leur charge.

Les participants recevront confirmation de leur inscription avec tous les renseignements nécessaires.

Le nombre des places étant limité, les inscriptions seront prises en considération dans l'ordre d'arrivée.

Les personnes intéressées par cette semaine de musique peuvent obtenir des bulletins d'inscription et de renseignements auprès de **René PROBST, instituteur, CORSIER, Genève, tél. 52 84 56.**

NEUCHÂTEL NEUCHÂTEL

Adhésion

Cordiale bienvenue à Mme Simone Gentil-Perret, institutrice au Locle, entrée dans la SPN-VPOD.

Course d'automne

Bien que certaines indications indispensables nous

fassent encore défaut, nous pouvons vous annoncer pour le

lundi 14 octobre

la visite :

- a) le matin, à Morges, de la biscuiterie Oulevay ;
- b) l'après-midi, à Genève, de la fabrique de crayons Caran d'Ache.

Coût probable du transport (en car), environ Fr. 25.—. Inscriptions jusqu'au 4 octobre.

Détails et bulletins d'inscription à demander à W. Guyot, rue Georges-Perrenoud 40, Le Locle (tél. (039) 5 20 25).

Agendas de poche VPOD 1964

Prix : Fr. 2.90. Les commandes peuvent être adressées à M. Georges Perrenoud, caissier central, Noiraigue (Val-de-Travers). Dernier délai : 30 septembre 1963.

Groupe romand du corps enseignant pour la gymnastique respiratoire

Rapport sur le cours de printemps 1963

Près de 50 participants. Semaine riche en moissons pour des collègues venus particulièrement du Jura bernois et de Neuchâtel. On ne peut, une fois de plus, que déplorer l'absence des collègues vaudois si sympathiques : que l'Ecole romande arrive très bientôt à normaliser les périodes de vacances dans nos cantons et qu'on obtienne la coïncidence des dates, ce sera pour la satisfaction et le profit de chacun.

Cours d'automne 1963

Il est prévu deux cours.

L'un, à Richenthal. Il aura lieu du 6 au 13 octobre prochain. Le second se donnera pour la première fois au Gurten, près de Berne, du 13 au 20 octobre.

— A Richenthal, il y a possibilité de fréquenter, au choix, les 3 cours offerts :

- a) cours d'entraînement à la gymnastique respiratoire;
- b) cours de moniteurs servant d'initiation à la méthode sur un plan théorique et pratique (physiologie, anatomie et thérapeutique). Ces deux cours sont dirigés par Mme Wolf ;
- c) un cours nouveau, donné par Mme Liliane Léoni, physiothérapeute à Zurich, complémentaire éventuel des cours a et b. Celui-ci apportera des moyens précieux, relevant de la connaissance des liens profonds qui unissent le monde mental et la vie des centres nerveux, d'après les découvertes récentes d'un maître allemand de la thérapeutique.

— Au Gurten : Cours a et c comme ci-dessus. Donc pas de cours pour moniteurs.

Tous renseignements et inscriptions sont à adressés sans tarder, directement à : Famille Meyer, Kurhaus, Richenthal, canton de Lucerne, tél. (062) 9 33 06 ou, Mme Nigg-Schneider, Kulm-Hôtel, Gurten, près Berne, tél. (031) 63 21 41.

Tous ces cours se donnent en allemand. Cependant les directrices connaissant parfaitement le français, s'adapteront au mieux des désirs de chacun.

Il est inutile, aujourd'hui, je suppose, de rappeler la valeur thérapeutique et médicale unique de la méthode créée par Mme Klara Wolf et d'en recommander la pratique quotidienne à nos collègues harassés et chargés... et de saisir l'occasion qui leur est offerte.

Max Diacon, tél. (038) 5 29 40.

Université populaire : semestre d'hiver Programme des cours

15 cours à Neuchâtel

Droit : M. Bertrand Houriet, lundi de 2000 - 2150, dès le 7 octobre. Université, Salle C 50 (20 leçons). « Droit des obligations ».

Droit : M. Bertrand Houriet, mercredi de 2000 - 2150, dès le 4 mars 1964 (6 leçons) : « Le nouveau code de la route ».

Anglais : M. Marius Vaucher, jeudi de 2000 - 2150, dès le 24 octobre (16 leçons). Collège des Terreaux-Sud, Salle 7.

Art de s'exprimer : M. Samuel Puthod, lundi de 2000 - 2150, dès le 21 octobre. Université, Salle C 52 (16 leçons).

Astronomie : M. Fritz Egger, jeudi de 2015 - 2115, dès le 24 octobre. Collège des Terreaux-Sud, Salle des projections (16 leçons).

Biologie : M. Georges Dubois, mardi de 2000 - 2115, dès le 8 octobre. Gymnase, Salle 27 (10 leçons). « Etudes des glandes à sécrétion interne ».

Economie politique : M. Richard Meuli, mercredi de 2000 - 2150, dès le 23 octobre. Université, Salle C 50 (16 leçons).

Etudes religieuses : M. Gustave Aubert, lundi de 2015 - 2145, dès le 28 octobre. Université : Salle C 47 (8 leçons). « Les Pères latins de l'Eglise (Tertullien, Cyprien, Ambroise, Augustin, Jérôme, Léon) ».

Histoire contemporaine : M. Eddy Bauer, mardi de 2000 - 2050, dès le 22 octobre. Gymnase : Salle 12 (16 leçons). « La Deuxième Guerre mondiale ».

Cinéma : M. Freddy Landry, mercredi de 2000 - 2130 ou 2200, dès le 22 octobre. Université : Salle C 47. « I. L'œuvre de Louis Bunuel ; II. L'œuvre de Jean Renoir ; III. Jeunes cinémas » (16 leçons).

Chimie : M. Serge Mosset, lundi de 2000 - 2100. Gymnase : Auditoire de chimie. Dès le 21 octobre (16 leçons). « Chimie industrielle. »

Physique : M. André Mayor, mardi de 2000 - 2150, dès le 8 octobre. Gymnase : Salle 35 (22 leçons). « Électricité. »

Mathématiques : M. Paul Burgat, mercredi de 2000 - 2140, dès le 7 octobre (22 leçons). Gymnase, Salle 10. « Statistique et calcul des probabilités (suite) ; Calcul différentiel et intégral (suite). »

Littérature : M. Gustave Attinger, mercredi de 2000 - 2140, dès le 23 octobre. Université : Salle C 45 (16 leçons). « Histoire du théâtre français contemporain. »

Philosophie : M. Philippe Müller, vendredi de 2000 - 2150, dès le 25 octobre (16 leçons). Collège des Terreaux-Sud, Salle des projections. « Karl Marx et le début du socialisme scientifique. »

Psychologie appliquée : M. Maurice Jeannet, lundi de 2000 - 2150, dès le 13 janvier (10 leçons). Université : Salle C 45. « Relations humaines dans l'entreprise. »

2 cours au Val-de-Travers :

Droit : M. Philippe Favarger, mardi de 2000 - 2150, dès le 22 octobre (8 leçons). Vieux Collège de Couvet. « Le nouveau code de la route. »

Littérature : M. Roger-Louis Junod, mercredi de 2000 - 2110, dès le 9 octobre. Collège régional de Fleuri. « L'amour, thème littéraire » (18 leçons).

12 cours à la Chaux-de-Fonds

Journalisme : M. Jean-Marie Nussbaum, lundi de 1900 - 2000, dès le 7 octobre (10 leçons). « Informations. » Bibliothèque de la ville de la Chaux-de-Fonds, salle des publications.

Mycologie : M. Charles Terrier, lundi de 2000 - 2115, dès le 23 septembre (4 leçons). Gymnase, salle de botanique.

Histoire de l'art : M. Paul Seylaz, mercredi de 2000 - 2140, dès le 23 octobre (6 leçons). Gymnase, Salle des projections. « 1800-1863. »

Espagnol : M. Jean-Paul Borel, mardi de 1940 - 2110, dès le 1er octobre (10 leçons). Gymnase, Salle Stebler. « Cours de langue espagnole, 2e partie. »

Civilisations : M. Edouard Dubois, mardi de 2000 - 2130, dès le 1er octobre (15 leçons). Gymnase, Salle des projections. « Civilisation japonaise. »

Droit : M. Alfred Aubert, mercredi de 2000 - 2100, dès le 6 novembre (4 leçons). « Le nouveau code de la route. » Gymnase, Salle Stebler.

Sociologie : M. Maurice Erard et M. Blaise Duvanel, jeudi de 2000 - 2155, dès le 3 octobre. Technicum neuchâtelois, Salle 74 (10 leçons). « Initiation à la sociologie. »

Histoire des religions : M. Carlo Spitznagel, jeudi de 2000 - 2140. Dès le 3 octobre (12 leçons). Technicum neuchâtelois, Salle 66. « Introduction au bouddhisme. »

Littérature étrangère : M. Yves Velan, mardi de 1950 - 2200, dès le 22 octobre. Gymnase, salle de chant. « Lectures russes » (6 leçons).

Mathématiques : M. Eric Emery, lundi de 1945 - 2135, dès le 21 octobre (12 leçons). Gymnase, salle SE, 1er étage. « Eléments de calcul et d'analyse vectorielle. »

Musique : M. René Langel, lundi de 2000 - 2150, dès le 4 novembre (7 leçons). Gymnase, salle Stebler. « Le Jazz. »

Physique : M. Jean-Pierre Huther, mardi de 1925 - 2105, dès le 1er octobre (22 leçons). Gymnase, salle de physique. « Electricité. »

6 cours au Locle :

Loisirs : Mlle Ginette Pellaton, mardi de 2015 - 2200, dès le 22 octobre (6 leçons). « Vos enfants... leurs loisirs. » Ecole de commerce, salle 19.

Loisirs : M. Ernest Schulze, mercredi de 1930 - 2110, dès le 2 octobre (14 leçons). Collège Jeanrichard, salle de travaux manuels (sous-sol). « Travaux sur bois. »

Electronique : M. Jacques Décosterd, jeudi de 1945 - 2135, dès le 3 octobre. Technicum du Locle, salle 357 (15 leçons). « Circuits à transistors. »

Histoire : M. Eddy Bauer, jeudi de 1945 - 2055, dès le 31 octobre (11 leçons) : « La Deuxième Guerre mondiale ». Technicum, salle 355.

Littérature : M. Charly Guyot, mercredi de 1930 - 2100, dès le 15 janvier 1964 (4 leçons) : « Zola, l'homme et l'œuvre ». Ecole de commerce, salle 19.

Mathématiques : M. Henri Robert, lundi de 1935 - 2150, dès le 30 septembre (22 leçons). Technicum neuchâtelois, salle 355. « Second cycle, 1re partie (3e année du cours) ; statistique et calcul des probabilités (suite) ; calcul différentiel et intégral (suite) ; second cycle, 2e partie (1964-1965). »

Inscriptions : Neuchâtel, par la poste, UPN, case 62, Peseux. **La Chaux-de-Fonds**, par la poste, UPN, case 77, La Chaux-de-Fonds, ou à la Cité du Livre. **Le Locle**, par la poste, UPN, case postale 77, La Chaux-de-Fonds, ou à la Cité du Livre. **Val-de-Travers**, par la poste, UPN, case 26, Fleurier.

Réduction de 10 % aux membres de la SPN.

DIVERS

Recommandation N° 57 aux ministères de l'instruction publique concernant la lutte contre la pénurie des maîtres primaires

La Conférence internationale de l'instruction publique,

Convoquée à Genève par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et le Bureau international d'éducation, et s'y étant réunie le premier juillet mil neuf cent soixante-trois en sa vingt-sixième session, adopte le douze juillet mil neuf cent soixante-trois la recommandation suivante :

La Conférence,

Considérant que la pénurie de maîtres primaires et la crise de recrutement qui en résulte se font sentir dans l'immense majorité des pays,

Considérant que cette pénurie de maîtres primaires non seulement constitue une entrave pour le développement quantitatif de l'école mais encore affecte dangereusement la qualité de l'enseignement,

Considérant que la crise de recrutement qui se fait sentir au niveau de l'enseignement primaire entraîne de lourdes conséquences pour tous les pays et notamment pour ceux qui ne sont pas encore parvenus au stade de la scolarité obligatoire,

A vendre

épidiascope

Format des images 18 x 18. Ventilation ; dispositif pour vues microscopiques. Prix : Fr. 250.—.
Collège primaire, Château-d'Œx.

Collaborateurs (trices)

qualifiés, couple ou collègues (enseignement FRANÇAIS, langues étrangères, cours ménagers) cherchés pour seconder la DIRECTION d'un PENSIONNAT en vue de reprise ultérieure à des conditions intéressantes. Faire offres sous chiffre 4921 à l'administration de l'« Educateur ».

**FAITES CONFIANCE A NOTRE
MAISON QUI A FAIT SES
PREUVES DEPUIS 1891**

Qualité et élégance



Considérant que, dans la plupart des pays en voie de développement, les maîtres primaires auront une tâche de premier plan en ce qui concerne le développement des communautés situées dans les zones rurales,

Considérant qu'il est de toute urgence d'analyser à fond les causes de tous ordres aussi bien que l'ampleur et les caractéristiques de la pénurie de maîtres dans chacun des pays qui en sont affectés,

Considérant l'intensité des besoins éducatifs et le développement continu des effectifs scolaires qui se manifestent dans tous les pays du monde,

Considérant que, parmi les mesures à envisager pour lutter contre la pénurie de maîtres primaires, il importe de retenir par priorité celles qui présentent le moins d'inconvénients du point de vue de la qualité de l'enseignement,

Considérant ses recommandations antérieures, et notamment les Recommandations n° 36, 37 et 55 qu'elle a adoptées lors de ses seizième et vingt-cinquième sessions et concernant respectivement la formation du personnel enseignant primaire, la situation du personnel enseignant primaire et le perfectionnement des maîtres primaires en exercice,

Considérant qu'en dépit d'aspirations semblables, des pays différents les uns des autres doivent apporter au problème de la pénurie de maîtres primaires des solutions différentes,

Soumet aux ministères de l'instruction publique des différents pays la recommandation suivante :

Etude des causes de la pénurie de maîtres

1. Les mesures prises pour remédier à la pénurie de maîtres primaires doivent se fonder sur des données objectives telles qu'elles ressortent des recherches et des études scientifiques consacrées aux causes économiques, sociales et culturelles qui déterminent cette pénurie, ainsi que sur les avantages et les inconvénients inhérents à chacune des solutions, particulièrement en ce qui concerne l'utilité pratique et l'opportunité des mesures envisagées.

2. Dans tous les pays où sévit la pénurie de maîtres primaires, et surtout dans ceux où elle constitue une grave menace pour le développement et l'efficacité de l'enseignement du premier degré, il est indispensable de procéder à des études de ce genre en mettant à contribution tous les organes qui sont en mesure d'apporter leur collaboration.

3. Dans les pays qui disposent d'un ou de plusieurs organes chargés de la planification de l'enseignement, ce ou ces organes semblent le mieux placés pour entreprendre ou faire entreprendre de telles études et pour envisager l'application des mesures qui s'imposent.

4. Etant donné la complexité du problème, les études sur la nature et l'évolution de la pénurie de maîtres primaires ne sauraient se limiter à la recherche des causes purement scolaire et elles devraient tenir compte d'autres facteurs qui peuvent être également à la source de cette pénurie. (A suivre.)

Educateurs ! vous désirez éveiller chez l'enfant l'amour de la nature

Monitrices ! pour préparer Noël, vous cherchez des chants inédits, à la portée des petits

procurez-vous

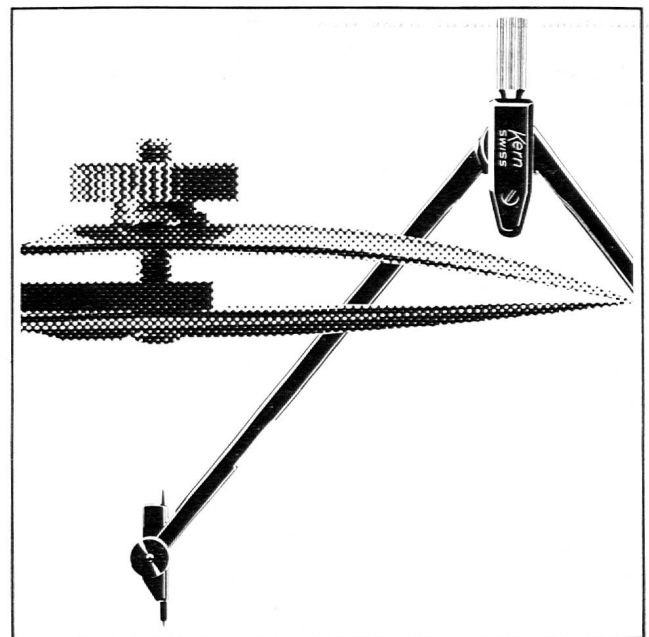
Mon cœur Te chante

le nouveau recueil pour enfants par H. et S. Grandjean.

- 65 pages (17 × 24) comprenant 45 cantiques, chants et refrains joyeux ;
- un beau dessin en couleurs à chaque page ;
- ravissante couverture en carton laminé.

Prix : Fr. 6,75.

En vente chez l'éditeur : « La Maison de la Bible », 11, rue de Rive, Genève ou chez votre libraire habituel.



Boîtes de compas Kern pour écoliers robustesse et précision

De l'école primaire au gymnase, chaque écolier trouvera, à prix modique, la boîte de compas qui lui convient. Composées d'instruments précis, solides, au chromage impeccable, ces boîtes de compas Kern pour écoliers restent comme neuves même après de longues années de services.



Kern & Cie S.A. Aarau

la main à la pâte... la main à la pâte... la main à la...

Arithmétique I

Thérèse et François calculent

Les Départements de l'instruction publique du Valais et de Fribourg viennent de publier un nouveau manuel de calcul destiné aux élèves du degré inférieur. Il est l'œuvre de sœur Marie-Etienne, Ursuline, maîtresse d'école d'application à Sion.

Cet ouvrage est destiné à remplacer les brochures utilisées dans ces cantons et dans beaucoup d'autres classes romandes. Tout en conservant les nombreux exercices qui avaient fait le succès des publications précédentes, il se présente sous une forme toute nouvelle, ne serait-ce que par son élégante couverture toilée rouge et les nombreuses illustrations en couleurs de R. Rio.

C'est surtout le contenu et la méthode qui méritent notre admiration. L'auteur s'est très largement inspiré des ouvrages de Natalis et Piaget sur la genèse des nombres. Le texte des 22 premières pages, destiné aux maîtres, résume les notions d'arithmétique qualitative que l'enfant doit acquérir avant d'aborder le calcul chiffré: voilà qui est nouveau !

A côté des pages qui présentent les techniques des opérations, signalons deux nouveautés: de nombreux exercices sur le zéro et deux pages sur la parenthèse.

Enfin — et c'est peut-être là sa principale qualité — ce manuel convient aussi bien aux maîtres qui utilisent les réglettes Cuisenaire qu'à ceux qui se servent d'un autre matériel.

Bénéficiant des dernières recherches psychologiques et méthodologiques, ce manuel est certainement le meilleur que l'on peut se procurer actuellement en Suisse romande. On peut le commander auprès des dépôts de manuels scolaires à Sion et à Fribourg.

F. B.

« IL N'Y A PAS QUE DES FORTS EN MATH ET EN LETTRES, IL Y A AUSSI CEUX QUI AIMENT LA NATURE »

Jean Rostand

Il faudrait citer intégralement l'interview accordée par Jean Rostand à Madeleine Chapsal, entretien qui a paru dans « L'Express » (français) du 25 octobre 1962, et dont de larges extraits ont été retenus par « L'Educateur » (français) du 15 novembre de la même année.

En bref, Jean Rostand constate que pour poursuivre des études et pour obtenir des diplômes il est nécessaire d'être bon, soit en mathématiques, soit en latin. Ces deux voies intellectuelles excluent toute une catégorie d'esprits, ceux qui ont le goût des sciences de la nature et le don d'observation du réel, du concret.

Certes, Jean Rostand, qui a fait ses mathématiques, ne les mésestime pas; il les trouve parfois terriblement envahissantes; il déplore, qu'en pratique, « pour des raisons mal éclaircies, des résistances peut-être affectives, il y a des gens qui restent fermés aux mathématiques ».

Il connaît également l'importance des études classiques mais regrette la part mineure que cette voie laisse à la biologie: « mais la vie, tout de même, la vie ! »... s'exclame-t-il.

Le grand savant français voudrait que soit créée une troisième voie d'études, celle des sciences naturelles. Elle permettrait à de nombreux esprits de valeur qui n'ont jamais pu terminer leurs études, n'ayant pas une aptitude suffisante pour les mathématiques ou les lettres, mais le goût de l'observation, de ne pas être perdus pour la science, pour le pays, pour eux-mêmes.

Il souligne l'importance qu'a pour l'homme la biologie. Elle le conditionne, de la détermination du sexe jusqu'à la mort. Elle seule enseigne la complexité des choses, leur relativité, l'importance des impondérables, des « traces », des infiniment petits. Les sciences naturelles font naître, chez le chercheur, l'esprit biologique qui est indispensable « pour tempérer ce que l'esprit mathématique a de trop systématique ». « Supprimer une forêt, dit Jean Rostand, cela paraît simple à un ingénieur; mais le biologiste sait qu'il est dangereux de toucher à l'équilibre de la nature, il sait qu'elle se venge ».

Ce que l'illustre naturaliste français aime dans l'esprit biologique, c'est qu'il ne peut pas avoir des idées préconçues, des préjugés. Un biologiste, par exemple, ne peut pas être raciste, mais ne peut pas non plus — autre excès — nier l'existence des races. Le biologiste se place toujours du côté de la vérité, du réel; il a le sens des nuances, il sent l'impossibilité d'être simpliste, dogmatique.

Si nous sommes encore loin de la troisième voie, les idées que défend Jean Rostand ont tout de même pénétré, chez nous, dans l'enseignement secondaire supérieur. Nos gymnases, nos écoles normales, sont équipées de laboratoires de sciences naturelles et les cours sont complétés par des travaux pratiques.

C'est dans l'enseignement primaire qu'il me paraît urgent de réhabiliter la leçon de choses, de développer l'étude du milieu afin de voir éclore chez certains de nos enfants la curiosité, le goût de l'observation, prémices de l'esprit scientifique.

A. Ischer.

Un week-end pas ordinaire

Le Congrès suisse des enseignants

Berne, les 7 et 8 septembre

Alors que nos Congrès SPR reviennent tous les quatre ans, les Lehrertag du Schweizerischer Lehrerverein sont sensiblement moins rapprochés. Il y avait 14 ans, en effet, depuis 1949 à Zurich, que le corps enseignant suisse alémanique n'avait plus connu pareil rassemblement.

Mais si les organisateurs avaient pris leur temps pour préparer dans le moindre détail ce mémorable week-end pédagogique, le succès fut à la mesure de leur Gründlichkeit. Les trop rares Romands qui étaient de la fête, grâce aux traductions qui leur furent courtoisement remises, grâce aussi à l'excellent Hochdeutsch des orateurs, ne perdirent pas un mot des exposés de très grande valeur qui en furent le plat de résistance.

Dans ce compte rendu trop sommaire qu'un concours de circonstances dont nous nous excusons a rendu si tardif, nous essaierons de transcrire l'essentiel des messages qu'apportèrent à un auditoire vibrant d'attention des personnalités de haute qualité.

Le conseiller fédéral Tschudi, fils d'instituteur et d'institutrice, enseignant lui-même, ouvrit le gala oratoire en exprimant notamment son inquiétude de voir s'aggraver toujours plus la pénurie d'instituteurs, à laquelle il voit deux remèdes essentiels : révision générale des salaires et revalorisation de la profession. « Les hommes et les femmes à qui le peuple suisse confie sa jeunesse méritent un salaire adapté à leur responsabilité... Il faut lancer un appel à tous les milieux pour que l'école et le corps enseignant jouissent de la considération générale : aux parents pour qu'ils n'aggravent pas la crise d'autorité, à l'économie, qui doit être consciente du fait qu'il est impossible de former les cadres indispensables à l'industrie sans la collaboration du corps enseignant, aux écoles supérieures pour qu'elles n'approfondissent pas le fossé qui sépare les instituteurs et les universitaires, aux instituteurs enfin, qui devraient user de plus de modération dans leurs critiques envers l'école... Lorsqu'une corporation insiste par trop sur ses désagréments (inhérents à toute activité humaine) et qu'elle attire l'attention par des plaintes répétées, elle ne doit pas s'attendre à jouir de la considération générale ».

« C'est en classe que naissent les vocations et l'exemple que donne l'instituteur est déterminant. S'il apparaît aux élèves comme un homme heureux, satisfait de son sort, désireux de communiquer ses connaissances, il fera naître en eux le désir de poursuivre l'œuvre commencée en transmettant à d'autres ce qu'eux-mêmes ont reçu avec reconnaissance ».

Mais le haut magistrat ne saurait conclure sur cette mercuriale (méritée ? — Réd.) Sa péroraison est un bel envol optimiste : « Les sociologues nous prédisent une société future dans laquelle la science et la culture auront le pas sur la richesse et la position sociale. Dans cette société, l'instituteur occupera une place privilégiée et jouira de l'estime de tous ».

M. Frédéric Hummler, délégué du Conseil fédéral aux possibilités de travail, lui succéda à la tribune.

Grâce à une profusion d'exemples pris sur le vif — un peu trop sur le vif, au gré de plusieurs, dira en

souriant l'orateur — nous prenons conscience du tournant dangereux qui attend notre économie : « Les conditions favorables nous ont empêchés de procéder à une adaptation qui sera indispensable à l'avenir. Elles ont incité les ouvriers suisses à n'exercer que des métiers intéressants et à en délaisser d'autres, pourtant d'intérêt vital pour le pays... Nous devons faire de grands efforts pour que peu à peu l'industrie suisse se réadapte aux possibilités naturelles du pays et pour que, sous l'étiquette « Produit suisse », ne se trouvent plus offerts au consommateur des articles fabriqués par nos hôtes étrangers ».

Après un appel à la qualité du travail sous toutes ses formes (le Suisse est condamné à la supériorité, disait déjà André Siegfried), M. Hummler adjure l'assistance « d'élever le niveau intellectuel partout où nous le jugerons utile et de favoriser l'éclosion de nouveaux talents. Un bon ouvrier moyen doit devenir un bon ouvrier spécialisé, par exemple. Tous doivent monter l'échelle de qualification d'un échelon au moins... Les dons ne doivent pas se perdre... C'est une erreur, aussi bien en pédagogie que dans la production économique, d'opposer les principes de qualité et de quantité. Notre tâche est double : préparer le plus grand nombre possible d'individus à fournir un travail de qualité supérieure, en d'autres termes, mettre notre peuple dans la possibilité de fabriquer des articles de première qualité, d'une exécution hors pair ».

L'apport romand au Lehrertag fut confié au professeur Pierre Jaccard, l'auteur bien connu de « Politique de l'emploi et de l'éducation ».

L'inquiétude du sociologue rejoint étrangement celle de l'économiste : « Un des faits graves de la conjoncture actuelle est la désaffection d'une partie de la jeunesse à l'égard de la formation scolaire et professionnelle. On lit par exemple dans le rapport de la Direction générale des CFF en 1961 : Nos difficultés de recrutement proviennent moins d'un manque de candidats que d'un manque de qualification de la plupart de ces derniers ».

Et de déplorer la stagnation de nos effectifs d'étudiants, dangereusement masquée par l'afflux d'étrangers dans nos universités. La proportion fort mince de l'élément féminin dans nos hautes écoles est significative : 16 % en 1934, 14 % en 1945, 12 % en 1956, et 12,6 % en 1960 (USA 34 %, France et Belgique 35 et 37 % d'étudiantes).

Reprenant un thème qui lui est cher, l'orateur insiste sur l'importance vitale d'une large ouverture des hautes écoles aux fils et filles de parents modestes : « Les besoins de l'économie s'allient aujourd'hui au souci de justice sociale qui réclame pour chacun les mêmes possibilités d'instruction. Ce progrès social, déjà réalisé en tout ou partie dans la plupart des grands pays industriels, se heurte en Suisse à de telles résistances qu'on ne sait quand et comment nous y parviendrons. Cependant nos hôpitaux se peuplent de médecins étrangers, nos usines d'ingénieurs formés ailleurs... Puisse cette situation malsaine, due principalement à notre obstination aveugle à conserver un système d'éducation périmé, ne pas trop nuire dans un proche avenir à notre vie économique, sociale et politique ! ».

Sans renier la valeur formative des humanités traditionnelles, le prof. Jaccard s'en prend non sans virulence aux préjugés tenaces qui font du grec et du latin les voies royales de la Culture : « Le temps de la suprématie des études classiques est terminé. Il faut huit ans de dur labeur pour lire tant bien que mal grec et latin. Ce temps ne serait-il pas mieux employé, si l'on en consacrait une bonne partie à l'étude des branches modernes, sciences physiques et naturelles, économie nationale, sociologie et psychologie ? Les mathématiques, les sciences et les langues vivantes peuvent aussi former la pensée et le jugement ».

Le brillant conférencier se déclare enfin sans réserve en faveur de la coopération scolaire inter-cantonale : « L'autonomie cantonale en matière d'éducation est l'une des causes majeures de nos difficultés. Il y a quelque temps, lorsque nous entendions dans une séance d'une commission vaudoise de réforme scolaire que l'harmonisation des programmes de canton à canton, que la fixation des vacances et du début de l'année scolaire à la même époque sont choses quasi impossibles, nous fûmes tentés de lancer : Il nous faudrait un ministère national de l'Instruction publique ! C'est une plaisanterie, bien sûr, mais nous nous demandons pourtant si un arbitrage supérieur efficace ne serait pas préférable à la confusion et à l'immobilisme actuels... C'est véritablement le sort de notre jeunesse qui est en jeu. A notre époque où l'Europe prend conscience de son unité et cherche à la concrétiser par des structures nouvelles, les intérêts locaux ne doivent plus primer. Notre pays semble être parvenu à un tournant de son histoire : la solidarité nationale doit maintenant se manifester dans des formes nouvelles ».

Ce qui me surprend le plus, ajoutait un peu plus tard le professeur Jaccard à quelques auditeurs attardés avides de l'entendre encore, c'est le peu de préoccupation de beaucoup d'enseignants pour des problèmes qui pourraient bouleverser bientôt leurs conditions de travail. Tout semble se passer, aux yeux de certains, comme si ces considérations ne devaient jamais quitter le plan des idées... (Le soussigné ne saurait le contredire, lui qui se voyait traiter par un collègue pourtant clairvoyant, il y a peu de temps, de « fabricant de problèmes »).

Il appartenait à M. W. Zulliger, directeur de l'Ecole normale zurichoise, de répondre à ces mises en demeure en se plaçant au point de vue de l'instituteur. Lui aussi reconnaît les changements intervenus dans cette école qui, pour trop de parents absorbés par des tâches croissantes, n'est plus guère qu'une commode « consigne pour enfants ». Non pour s'en irriter d'ailleurs, mais pour admettre « qu'elle devra reprendre si besoin est, certaines fonctions réservées jusqu'ici à la famille, peut-être en se rapprochant davantage du type de l'internat... »

« Nos problèmes scolaires sont indéniables. Pourtant ils paraissent encore modestes si on les compare à ceux d'autres pays... Dans les pays en voie de développement, l'immensité de la tâche pourrait paralyser toute initiative. Or ce qui impressionne, dans les discussions avec les collègues de là-bas, c'est l'optimisme et l'énergie avec laquelle ils mènent le combat. L'énergie qui les anime, nous la possédons également. Tâchons d'appréhender aussi leur optimisme... »

« Un juriste allemand réputé, Helmut Becker, a prétendu que nous nous approchons du siècle de l'instituteur. En vérité, je crois que l'instituteur peut envisager l'avenir avec confiance. L'état et l'économie ont besoin de nous. Mais ce qui est plus important, c'est que les enfants ont besoin de nous. Leur confiance et leur attachement nous sont des encouragements bien plus grands que toutes les manifestations de l'estime publique, si appréciables soient-elles ».

« Willy Schohaus a dit que les trois vertus cardinales de l'éducateur sont la sagesse, la bonté et la sérénité ».

« Souhaitons que ces trois vertus se répandent de plus en plus parmi nous. Nous avons besoin de sagesse, pour reconnaître que notre brève existence vaut infiniment plus que ce que la course aux biens matériels peut nous apporter. Nous avons besoin de bonté — de cette bonté qui est loin d'être de la faiblesse — afin de rester près de l'enfant et de ses difficultés. Et nous avons besoin, enfin, de beaucoup de sérénité, pour rester fidèle à une profession si difficile et si belle à la fois ».

Sa conclusion sera la nôtre.

J.-P. Rochat.

N'est-il bon bec que de Paris ?

Je dois un grand merci à MM. Georges Annen et Jacques Bron¹. Non seulement ils prennent la peine de lire mes articles, mais encore ils n'hésitent pas à prendre la plume pour y répondre du moment que leur avis diffère du mien. Leur ton fort aimable invite à la discussion fructueuse que j'ai tenté de susciter jusqu'à présent. Ils ne s'arrêtent point à des vécilles comme tel professeur français susceptible ou tel personnage malappris de Bienne qui me retourne, sans se faire connaître et sans le moindre mot de sa part, un de mes articles avec force points d'exclamation en marge des fautes typographiques ou autres. Je répondrai à ce dernier qu'il n'y a que les gens qui n'écrivent jamais que ne font jamais de fautes.

Non, les critiques de MM. Georges Annen et Jacques Bron sont on ne peut plus courtoises, plus nuancées et leurs arguments plus défendables. J'ai eu plaisir à les lire et je leur donne raison sur bien des points. Je suis en particulier de plein accord avec M. Jacques Bron qui dit très justement que notre langue est menacée avant tout dans sa syntaxe. Cette altération dange-

reuse de la structure de notre langue ne m'échappe pas, et j'avoue paraître un peu tatillon en n'entretenant mes lecteurs que de questions de vocabulaire. La raison est qu'une étude systématique des faiblesses syntaxiques du français de Suisse romande surtout, mais de France également, nécessite de ma part des recherches de longue haleine. J'ai donc commencé par le plus simple, me promettant d'aborder les questions de syntaxe plus tard, si je n'ai pas lassé mes lecteurs jusqu'alors.

Avant de répondre à mes deux aimables adversaires qui s'opposent au dirigisme et à la dictature de Paris en matière de langage, je tiens à éviter tout malentendu à mon sujet. L'un d'eux tout particulièrement me fait trop d'honneur en me qualifiant de collaborateur savant de l'*Educateur* : je ne suis qu'un instituteur qui, comme beaucoup d'autres de mes collègues, ne s'est pas contenté du petit bagage intellectuel que lui ont apporté ses simples études.

¹ Voir *Educateur* du 31 mai

J'aborderai l'article de M. Georges Annen par la fin. Il y a là un éloge de la langue rustique emprunté à M. Philippe Monnier et je ne conteste pas qu'on y puisse être sensible. *Qui dit mieux ?* conclut M. Georges Annen. Sans vouloir relever ce défi, je dirai que le même lien affectif qui unit certains à l'idiome de leur campagne peut aussi bien être ressenti par d'autres à l'égard de leur langue, que ces derniers participent à une communion de pensée et de sentiments beaucoup plus vaste, alors que les premiers pêchent par la mesquinerie de leur esprit. Ou l'on sent la langue française comme l'œuvre commune de toutes les provinces (Wallonie et Suisse romande y comprises) avec Paris comme centre ordinateur, et l'on s'élève à l'universel, ou l'on se refuse à toute concession pour ne reconnaître que les expressions du petit canton où l'on né, et l'on n'a jamais vu que son clocher. C'est affaire d'esprit : certains l'ont large, d'autres exigü. Le vrai amateur de langage trouvera la même saveur dans telle locution expressive du Poitou que dans telle autre de Champagne; elles lui seront aussi chères que celles qu'il rencontrera dans les textes écrits en vieux français; connaissant leur fonds commun, il ne chérira pas plus les unes que les autres; c'est souvent à regret qu'il se refusera de les employer, car il faut bien se plier à l'usage pour se faire comprendre de tous.

Qu'on relise les pages où La Bruyère pleure la disparition de certains mots: elles me touchent plus que le fade attendrissement de M. Philippe Monnier. Qu'on relise les passages d'*Images de la France* où Paul Valéry évoque, malheureusement avec une vague teinte de sentiment national, l'accomplissement de notre langue: leur élévation satisfait mieux mon esprit que la petitesse de nos régionalistes.

Le particularisme des nations européennes a fait son temps; nous en sommes à l'époque des brassages de populations, des concessions réciproques entre Etats, des accords politiques et économiques, aussi fragiles soient-ils encore. Seuls s'opposent à l'unité européenne les souvenirs de l'histoire et la diversité des langues, des cultures et des coutumes. Que l'aboutissement de cet effort de compréhension entre les pays de notre vieux continent soit encore bien incertain, n'empêche pas qu'il y ait une tendance manifeste de se mieux comprendre et de se mieux connaître. Jamais on n'a tant voyagé, et il n'est plus personne à n'avoir pas quitté son coin de terre. On regrette assez de se heurter continuellement à l'obstacle que représente la variété des langues sur notre petit continent péninsulaire, pour apprécier la rencontre avec telle personne de Bretagne, de Provence ou de Wallonie. Que serait-ce si chacun y allait encore de son patois! M. Georges Annen rappelle très justement que le langage est avant tout communication. Ne le morcelons donc pas plus qu'il ne l'est déjà.

Refuser le mot *congère* (pour y revenir) parce qu'il est du Massif central ou du Dauphiné est stupide. Mais ne pas s'entendre en outre sur cinq mille kilomètres carrés quant à l'emploi d'un autre terme équivalent est du dernier ridicule¹. On en est à se féliciter de la suprématie de Paris.

Je ne connais pas un Français de province qui ne sache des expressions de son pays, comme tous les Suisses. Mais à la différence de ces derniers, les Français n'en usent que rarement et jamais là où ils savent qu'elles ne seront pas comprises. Le Suisse ignore les fautes qu'il commet et se fait souvent mal comprendre au risque même d'être ridicule. J'entendais récemment une jeune étudiante de La Chaux-de-Fonds, arrivée un matin en retard au cours pour ne pas s'être réveil-

lée à temps, glisser à l'oreille de deux amies, l'une belge, l'autre française, qui la questionnaient du regard: « *je me suis oubliée* » (*sich verschlafen*, en allemand; il n'y a point d'équivalent français). Notre jeune compatriote ne comprit pas pourquoi ses deux amies étouffèrent aussitôt un éclat de rire. L'explication lui fut donnée — très gentiment d'ailleurs — au cours de la récréation qui suivit. *S'oublier* a différents sens, dont l'un est oublier ce qu'on a à faire et ne pas s'apercevoir de l'heure qu'il est, mais tout en étant bien éveillé (ex.: *nous nous oublions ici à causer*). *S'oublier* se dit aussi familièrement, mais très rarement, pour *s'assoupir* ou *s'endormir*. Mais si l'on dit simplement « *je me suis oublié* », sans autre explication et sans que rien ne justifie cette déclaration, il y a forte chance que les autres pensent à l'euphémisme d'une locution moins polie².

Faute de langage, d'où quiproquo et embarras pour celui qui la commet. Voilà une des causes du « complexe romand » dont parle M. Georges Annen, à quoi s'ajoute la difficulté d'exprimer clairement sa pensée parce que le vocabulaire fait défaut. Car le vocabulaire du Suisse romand est pauvre dans l'ensemble, très pauvre même, et je ne crois pas que cela soit une caractéristique régionale à chérir tout particulièrement et à protéger. Le but de mes chroniques est précisément de remédier à ce « complexe romand ». Il doit disparaître comme a disparu en France le « complexe » provincial, pour employer le même terme. Vous ne faites plus la différence aujourd'hui entre un Parisien, un Lyonnais ou un Lillois un peu cultivé. A Bordeaux ou à Marseille on tente d'atténuer son accent. A Liège, les lycéens suivent des cours de phonétique française pour corriger leur prononciation. C'est en Belgique; que cela puisse inspirer les Suisses.

J'ai entendu récemment un jeune Américain, venant d'étudier un ou deux ans à Paris, s'exprimer mieux en français, tout en cherchant ses mots, que tel licencié en sciences économiques du canton de Vaud, qui n'avait d'ailleurs pas l'accent vaudois proprement dit. J'ai entendu des Bernois cultivés, si injustement moqués par maints Suisses romands, s'exprimer dans un français plus pur que celui de ces lamentables railleurs. A Berne toujours, j'entends souvent dire soixante-dix ou quatre-vingt-dix, alors que nos originaux de Suisse romande ont inventé « huitante », qui n'a jamais existé, qui marque l'ignorance autant que « *deuxio* » qui s'est dit dans le peuple pour *secundo* avant de n'être plus employé que par plaisanterie, et qui commence à s'imposer par la radio là où chacun disait *quatre-vingts* pour l'avoir appris ainsi à l'école (l'ancien français,

¹ M. Jacques Bron, avec beaucoup d'autres Vaudois, préconise le mot « *gonfle* ». Les Neuchâtelois veulent qu'on adopte « *menée* » et il en est qui, comme M. Camille Dudan — je regrette que ce soit lui — ne savent même pas lire Littré parce qu'ils ne comprennent pas le sens des mots. *Menée*: 5° *Nom donné, dans la Franche-Comté, à une tourmente se déclarant en hiver...* écrit Littré. C'est cette tempête violente qui amoncelle la neige en congères que Littré appelle *glacons durs et cohérents*. Je vous laisse le soin de consulter le Littré plus en détail sur ce mot et de juger si, comme l'affirme M. Camille Dudan dans *Vie et Langage* de mai 1963, *menée* est le juste mot, patronné par Littré! D'ailleurs, pourquoi ne jurer que par Littré? Dans son œuvre de titan, il a oublié bien des mots. Il n'aurait pas manqué de citer *congère* si cette expression lui avait été connue ou communiquée. Pierre Larousse, plus avantage, a fait une récolte combien plus vaste du vocabulaire français. *Congère* est cité par lui en 1869 déjà! Voyez maintenant le ridicule de la querelle que se sont livrée cet hiver nos « grammairiens » ignares de quelques petits journaux de Suisse romande (nous avons, je m'empresse de le dire, de très bons et véritables grammairiens, tel M. Rerdard, pour ne citer que lui, qui tient une chronique dans un bon journal de Suisse romande). Tantôt ils font fi de Littré, tantôt ils le prennent pour défenseur. Bien fou serait celui qui les écouterait.

² Faire ses besoins par inadvertance, pour ceux qui ne connaîtraient pas le sens de cette expression.

jusqu'au XIII^e siècle, disait *oitante*, d'où *octante* par un retour à l'origine latine). Quelle est donc cette maladie à vouloir rester provincial à tout prix ? Quelle est cette manie à vouloir se replier sur soi-même pour cultiver ses petites bizarreries, plutôt que de s'ouvrir au monde ? Le voilà précisément le « complexe ».

M. Georges Annen parle du bagou français. Je reviendrai peut-être sur ce point à l'occasion afin de dissiper une idée toute faite et bien fautive : le vrai bagou, j'entends la vraie jactance, la gouaille, tend à disparaître en France et l'on n'y parle certainement pas plus que chez nous. Bien que je n'aime pas les paroles vides, je dois reconnaître que c'est une perte pour la langue qui trouvait dans le petit peuple de Paris un creuset de renouvellement. La parole est maintenant aux journalistes et aux commentateurs des ondes : il n'y a pas plus dangereux qu'eux pour notre langue.

Je n'ai rencontré que bien rarement des Français qui n'aient pas la politesse de vous écouter, comme le prétend M. Georges Annen : il est des gens ignorant la bienséance dans tous les pays.

Trouve-t-on les Français exubérants, rouspéteurs, chahuteurs, parce qu'ils n'ont pas leur langue dans leur poche ? Certes, on les dit actuellement plus prompts à la critique à l'étranger que chez eux où ils ne sauraient prendre un représentant de l'ordre à partie sans risquer de recevoir un coup de matraque... Je crois cette constatation assez juste. Mais je me souviens d'une soirée passée avec des francophones dans un *pub* londonien toujours très animé et bruyant. Brusquement une lampe de notre table tomba et se brisa. Silence général. Puis une voix bien britannique cria : « Vive la France ! » C'était une Suisse qui était cause de ce petit accident. Il m'arrive en ce moment de manger dans une salle où se trouvent souvent une centaine de soldats français : tous se tiennent d'une façon impeccable, discutent gentiment à chaque table sans que cela incommode l'étranger mêlé à eux. Nos recrues et nos soldats jouissent de la même liberté seraient dix fois plus bruyants et huit ou dix Allemands autour d'une

table m'ont souvent fait prendre la fuite. Ces remarques sur la tenue des soldats français dont je parle, je les ai entendues de la part de Suisses, de Suissesses et de Belges aussi. Ne confondons pas le bagou et l'exubérance avec la facilité de s'exprimer clairement. Je n'ai attaqué les Suisses romands en général que sur ce dernier point et je suis certain de ne pas m'être trompé.

M. Georges Annen ne saurait mieux dire en déclarant : « et que j'aime l'honnête homme qui hésite un peu en parlant ». J'ajouterais même : et qui hésite beaucoup en écrivant. Moi-même, je ne parle pas sans hésitations de temps à autre, précisément parce que je fais l'effort de trouver l'expression adéquate ou la forme la plus claire. Hésitons, mais que ce soit pour mieux exprimer sa pensée. Usons de toute la richesse de notre langue, mais en prenant soin de faire toujours un choix judicieux des mots et des locutions qu'elle nous offre. Le langage est affaire de sentiment et d'éducation. Comme tout élément humain, il n'a point de règles précises. Il est tout en nuances, et c'est ce qui en fait le charme. Chacun à sa façon de s'exprimer et sa conversation est le cachet de sa personnalité. Chacun choisit son vocabulaire selon son origine, sa situation sociale ou sa culture. L'un trouvera savoureux les mots de son terroir, tel autre recourra souvent à l'argot, un troisième cultivera la langue littéraire. Le plus sage sera celui qui, sans faire de choix exclusif, saura user selon le besoin de chacun des vocables de sa langue. Sa conversation sera autant appréciée dans un salon qu'au café. Il saura mettre chacun à l'aise de par le ton et le vocabulaire qu'il emploie. Ce n'est ni l'affaire de pédant, ni celle du vulgaire. Il y faut un esprit large que n'ont ni les puristes, ni les défenseurs acharnés des particularités régionales³, ni le peuple qui traite de « péteux » ceux qui parlent mieux que lui.

Me comprendra-t-on mieux maintenant ?

M. Volroy.

³ Que MM. Georges Annen et Jacques Bron ne se sentent pas visés : ils trouvent de la saveur aux mots du terroir, ce qui est leur droit, mais je ne doute pas qu'ils sont aussi sensibles à la belle langue d'Ile-de-France.

En marge des examens de recrues

Deux textes d'artisans qui n'ont suivi que l'école primaire

Les fautes d'orthographe ont été corrigées, la ponctuation complétée. Aucune retouche, à part ça...

On retrouve là, quelques maladroites mises à part, une certaine fraîcheur qui montre que l'humble travail fait au jour le jour, en classe, n'a pas été inutile.

Il suffit de peu, parfois, pour être encouragé à continuer...

POURQUOI J'AI CHOISI LA PROFESSION DE MON PÈRE

Cela commença le jour où mon père me dit :

— *Que fais-tu cet après-midi ?*

Et je répondis :

— *Je viens avec toi.*

Il préparait les outils, courait de gauche à droite dans cette cave transformée en atelier. De mon côté, je préparais le petit char, deux mètres de chéneau, les outils et une corde.

On était parti à une heure de l'après-midi. Arrivé sur place, je grimpais sur le toit avec lui. Mon père m'étonnait, il marchait sans broncher sur le bord du toit, il ôtait les tuiles et les entassait. Je grimpais de haut en bas de ce toit, j'étais content. Mon père avan-

çait dans son travail. Moi, depuis le faite, je regardais les gens aux fenêtres, les voitures qui passaient. J'étais libre et je dominais la ville, les jardins, les routes, je voyais presque tout.

Mon père avait fini et rangeait ses outils. Un peu plus tard, nous pénétrâmes dans un café.

Je lui dis :

— *Je veux apprendre ton métier.*

Depuis ce temps, je suis ferblantier.

DES ITALIENS SE SONT INSTALLÉS DANS MON VILLAGE

L'aube d'un dimanche pointe au loin, un coq chante, un chien aboie. Au loin un enfant pleure. Ses cris perçants viennent d'une baraque construite par un entrepreneur de la région.

Depuis deux jours, c'est ici que logent trois couples d'Italiens et deux enfants. Ils vivent modestement dans une baraque construite de planches et de tôles. Un fourneau, dans un coin, dégage une forte odeur de fumée. Au milieu de la pièce, une table et huit tabourets se trouvent entassés. Un rideau sépare la cuisine de la chambre où s'alignent huit paillasses.

Drôle de vie pour ces gens qui n'ont ni eau courante ni toilettes.

Comment deux enfants peuvent-ils grandir et s'éduquer dans une situation pareille ?

Aspects de la vie helvétique

Manque-t-on le but ?

La réduction de l'horaire du travail est un postulat important de notre vie sociale. Non seulement on tend à diminuer le nombre hebdomadaire des heures de travail, mais on s'achemine à grands pas vers la généralisation de la semaine de cinq jours. Le but avoué de cette évolution est d'offrir plus de possibilités de repos et de détente aux travailleurs surmenés par la cadence essoufflante de la vie moderne. Or, on voit parallèlement se développer le travail noir, c'est-à-dire les occupations accessoires rémunérées. Une importante proportion des ouvriers de notre industrie (allant selon les cas jusqu'à 70 %) tend de plus en plus à travailler cinq jours dans l'entreprise et à accepter une fonction rémunérée pour le sixième jour dans une autre entreprise. On voit même se créer à proximité de grandes usines de petites entreprises produisant les mêmes articles avec la même main-d'œuvre, en dehors des heures et des jours normaux de travail. Cette pratique entraîne d'une part le surmenage du personnel, d'où de fréquents accidents de santé et un rendement moindre et, d'autre part, une utilisation insuffisante des moyens de production, lesquels représentent — on le sait — des investissements considérables. La réduction de l'horaire du travail est-elle en train de passer à côté de son but ?

Un problème inquiétant

C'est celui de la relève scientifique et universitaire. A plusieurs reprises, le délégué à la création de possibilités de travail a attiré l'attention sur le fait que l'on ne forme pas assez de techniciens et d'ingénieurs. Plus récemment, une commission instituée par le Département fédéral de l'intérieur a procédé à une enquête dans le domaine des sciences morales, des professions médicales et des maîtres d'école. Il apparaît que, dans ces secteurs également, la relève est loin d'être assurée. Selon le prof. Behrendt, de l'Université de Berne, l'une des causes du mal réside dans l'inadaptation de nos méthodes d'instruction aux besoins de la vie moderne. Il importerait de procéder à une refonte complète de nos méthodes de sélection des élèves, dans nos méthodes pédagogiques, dans l'institution d'une politique de longue haleine tendant à améliorer le dépistage et l'épanouissement des aptitudes individuelles. Il y aurait également lieu de développer la formation parascolaire pour les personnes qui n'ont pu acquérir une formation secondaire normale. En attendant, la commission estime que nous souffrirons d'une nette pénurie au cours de ces prochaines années. Elle estime qu'il manquera 230 maîtres de gymnase en 1970 et 600 cinq ans plus tard. Il nous faudrait 300 à 400 médecins de plus en 1970, 500 à 750 dentistes et 190 vétérinaires. Avis aux amateurs de professions non menacées de chômage !

Besoin accru de sécurité

Plus augmente le bien-être, mais avec lui la complexité de la vie, plus on voit croître le besoin de sécurité. Il est vrai que la vie moderne a suscité une foule de risques nouveaux pour l'homme et pour ses biens. D'autre part, alors que jadis un homme normalement prévoyant pouvait faire face seul aux aléas de l'existence, aujourd'hui, l'individu dépend beaucoup plus de la

communauté, d'où son penchant à assurer sa sécurité matérielle sur des bases semi-collectives ou collectives. Il est intéressant à ce propos de constater que le besoin de sécurité s'accroît plus rapidement que le niveau de vie. Ainsi, au Japon, où le standard de vie était très bas au sortir de la guerre, mais où un redressement économique remarquable a été opéré, le revenu national s'est accru de 235 % de 1952 à 1961, tandis que le montant des primes payées aux assurances augmentait de 517 %. En Suisse, nous ne sommes pas partis d'aussi bas, car nous n'avons pas fait la guerre. Bien que notre niveau de vie ait été l'un des plus hauts d'Europe, voire même du monde, dès la fin du conflit mondial, le montant des primes encaissées par les assurances privées a augmenté de 116 %, tandis que le revenu national s'accroissait de 75 % de 1952 à 1961. Relevons encore que, chez nous, une famille d'employé moyen consacrait le 6,1 % de son revenu aux assurances en 1921, contre 12,8 % aujourd'hui. L'augmentation est plus importante encore chez les ouvriers où l'on passe de 3,5 % en 1921 à 11,7 % actuellement. Soulignons encore qu'aujourd'hui, dans un budget de ménage moyen, les assurances sont le second poste de dépenses, par ordre d'importance, après les dépenses alimentaires.

M. d'Arcis

Le Mouvement de la jeunesse suisse romande (MJSR) invite le public à observer la 42e Journée de la Faim

Pour la quarante-deuxième fois, le Mouvement de la jeunesse suisse romande invite la population de notre pays à observer la **Journée de la Faim**, le dimanche 29 septembre.

On connaît l'activité de cette œuvre d'entraide animée par des jeunes en faveur de l'enfance déshéritée. L'an dernier, elle a dépensé plus de Fr. 178 000.— pour lui venir en aide.

Cette année, le MJSR a permis à sept cent cinquante enfants de bénéficier de séjours au grand air dans ses colonies de vacances en Suisse ou dans le cadre de ses échanges mer-montagne avec la France, dont il a été le promoteur dans notre pays.

Mais cette aide dispensée par le MJSR se manifeste tout au long de l'année. De nombreux groupes de loisirs permettent aux jeunes moniteurs des camps d'été de suivre leurs « filleuls » et d'intervenir dans la famille lorsqu'un dépannage est nécessaire. C'est ainsi que les plus déshérités d'entre eux reçoivent une aide matérielle souvent indispensable.

Les recettes de la Journée de la Faim constituent l'essentiel des ressources de cette œuvre sympathique qui, pendant quarante ans, a su gagner et conserver la confiance du public romand. Se priver d'un peu de superflu et verser l'économie réalisée au CCP I 105 — CCP II 1973 — CCP IV 959 — CCP IV b 3945, c'est avoir observé la Journée de la Faim et permis au MJSR de poursuivre son œuvre d'entraide.

Allemande, 27 ans, diplômée de l'Etat pour l'allemand et le français, Université de Bonn, cherche place dans l'enseignement comme

assistante pour l'allemand

Expérience de l'enseignement.

Ecrire à Rosemarie Pieroh, Beethovenstrasse 17, 581 Witten/Ruhr, Deutschland.

Voici une petite fiche fort utile pour préparer des problèmes où il est question d'hypoténuse!

a et b étant les 2 côtés de l'angle droit et c étant l'hypoténuse, $a^2 + b^2 = c^2$ (Pythagore).

La liste ci-après donne toutes les relations qui jouent pour des hypoténuses exactes c.-à-d. qui sont racines de carrés parfaits (classées en ordre croissant jusqu'à $c = 150$).

a	b	c	a	b	c
3	4	5	51	68	85
6	8	10	13	84	85
5	12	13	54	72	90
9	12	15	35	84	91
12	16	20	57	76	95
7	24	25	60	80	100
15	20	25	28	96	100
10	24	26	40	96	104
18	24	30	63	84	105
21	28	35	66	88	110
15	36	39	15	112	113
24	32	40	69	92	115
9	40	41	45	108	117
27	36	45	72	96	120
30	40	50	22	120	122
14	48	50	27	120	123
20	48	52	75	100	125
33	44	55	35	120	125
36	48	60	74	104	130
11	60	61	50	120	130
25	60	65	81	108	135
39	52	65	84	112	140
42	56	70	55	132	143
45	60	75	87	116	145
21	72	75	17	144	145
30	72	78	90	120	150
48	64	80	42	144	150
18	60	82			

Voir indications complémentaires sur fiche suivante.

Il est clair que nous pouvons encore utiliser n'importe quels multiples de a b c soit a.n, b.n, c.n ou encore diviser a b c par 10, par 100, etc., ce qui offre une multitude infinie de cas où $a^2 + b^2 = c^2$ (hypoténuse racine de carré parfait).

Si la liste précédente donne, en ordre croissant, **tous** les « cas » de hypo. 5 à hypo. 150, nous ajouterons que cette liste est formée d'une part de **carrés de bases** et d'autre part de plusieurs de leur multiples.

Voici quels sont ces **carrés de bases** :

$$\begin{aligned}
 3^2 + 4^2 &= 5^2 \\
 5^2 + 12^2 &= 13^2 \\
 7^2 + 24^2 &= 25^2 \\
 9^2 + 40^2 &= 41^2 \\
 11^2 + 60^2 &= 61^2 \\
 13^2 + 84^2 &= 85^2 \\
 15^2 + 112^2 &= 113^2 \\
 17^2 + 144^2 &= 145^2 \\
 19^2 + 180^2 &= 181^2 \\
 21^2 + 220^2 &= 221^2 \\
 23^2 + 264^2 &= 265^2 \\
 25^2 + 312^2 &= 313^2 \\
 &\text{etc., etc.}
 \end{aligned}$$

Observons que la colonne des « a » forme la suite des nombres impairs 3, 5, 7, 9, 11... et que b et c diffèrent toujours d'une unité ! (4 et 5 ; 12 et 13 ; 24 et 25).

Autre curiosité : le total des racines b + c forme un nombre qui est le carré de a ($4 + 5 = 9$ carré de 3 ; $12 + 13 = 25$ carré de 5).

Ce sont là **les conditions** qui régissent cette suite. La formule pour établir n'importe quel cas donnant $a^2 + b^2 = c^2$ (hypo. racine de carré parfait) est fort simple. Prenons n'importe quel nombre **impair** (a) et nous aurons $c = \frac{a^2 + 1}{2}$ et $b = c - 1$.

F. Perret, Neuchâtel.

Une visite au wagon-restaurant

enrichit le programme de votre excursion d'école.

Nos différents services sont à même de répondre à tous vos désirs en cours de route.

Nous serons heureux de vous faire des propositions pour un repas ou une petite collation au wagon-restaurant, ou pour des casse-croûte ou des cornets-lunch servis à votre place au départ de n'importe quelle région.

Cie Suisse des Wagons-Restaurants Olten. Tél (062) 5 10 61.



Peut-être faudra-t-il un accident pour que vous réalisiez les avantages d'être assuré auprès d'une société renommée en Suisse et à l'étranger pour sa manière expéditive et libérale de régler les sinistres.

Winterthur
ACCIDENTS

Conditions de faveur

pour membres
de la Société Pédagogique
de la Suisse Romande
contractant des assurances individuelle
et de responsabilité professionnelle

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Pour une aide efficace
dans la réalisation de
toutes vos opérations
bancaires



Sièges et succursales
dans toute la Suisse

Capital et réserves: Fr. 450 millions

école
pédagogique
privée

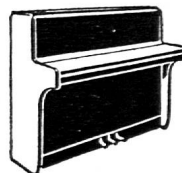
Floriana

Direction E. Piotet Tél. 24 14 27
Pontaise 15, Lausanne

- Formation de
gouvernantes d'enfants,
jardinières d'enfants
et d'institutrices privées

- Préparation au diplôme intercantonal
de français

La directrice reçoit tous les jours de
11 h. à midi (sauf samedi) ou sur rendez-
vous.



Toutes les marques, tous les prix !
Neufs et d'occasion.

Grand choix entièrement révisés,
réelles occasions, **garantie 12 (dou-
ze) ans. Facilités de paiement.**

LOCATION

dès Fr. 18.— toutes les marques,
tous les prix !

Joliat
pianos

Lausanne, avenue Vinet 37-39 - Tél. 24 24 36